

☞ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE VILLEBOIS** ☞

Objectifs du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal permet aux jeunes :

- D'être entendus par les pouvoirs publics et les adultes.
Dans ce lieu d'expression, ils peuvent donner leur perception de la commune, faire part des difficultés auxquelles ils sont confrontés, mais aussi leur enthousiasme.
- De participer à des débats d'intérêt général.
- De formuler des propositions auxquelles peuvent être associés des élus, des membres de la vie associative pour rechercher des solutions.
- De participer concrètement à la vie sociale de la commune et de modifier leur environnement.
- De participer aux manifestations et commémorations organisées par la commune.

Le Conseil Municipal permet aux adultes :

- De prendre connaissance des propositions des jeunes et de mieux connaître leurs attentes.
- De consulter les jeunes sur des projets les concernant.
La municipalité peut présenter des projets au CMJ et recueillir ses avis.
- De mettre en place les conditions d'un apprentissage actif de la démocratie, de ses outils formels (l'écoute, le dialogue, le respect d'autrui, l'organisation, les modes de décision) et de ses outils institutionnels (connaissance du rôle de la commune).